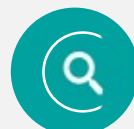




QUE DEVIENNENT LES STAGIAIRES* ENTRÉS SUR UNE FORMATION RELEVANT DE L'OBJECTIF 3 « OBTENTION D'UNE QUALIFICATION » ? [DISPOSITIFS RÉGION FORMATION – VISA METIERS ET AIF VISANT UNE QUALIFICATION]

*Stagiaires demandeurs d'emploi entrés en formation
professionnelle continue en 2021
et interrogés 6 mois après leur formation



Objectif 3

Un objectif qui concerne plus de deux stagiaires sur cinq, qui ont suivi une formation relevant de l'offre de formation de la Région et de Pôle emploi en Pays de la Loire

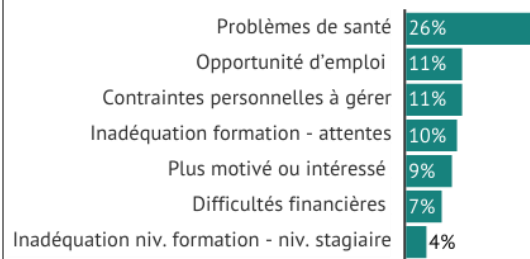
En 2021, plus de 15 300¹ stagiaires sont entrés sur une formation dont l'objectif principal était d'obtenir une qualification en lien avec les besoins de l'économie. Ils représentent 40 % des personnes ayant bénéficié d'une formation relevant de l'offre de formation de la Région et de Pôle emploi en Pays de la Loire cette année-là. La moitié des stagiaires sont éligibles au PIC.

Tout comme les années précédentes, les hommes sont majoritaires dans ces formations puisqu'ils représentent trois stagiaires sur cinq dans notre enquête. La répartition par âge tend cette année à se rapprocher de la moyenne régionale. Tandis que la part des moins de 26 ans baisse pour arriver à un quart des stagiaires, la part des 50 ans et plus progresse (12 %). Cet objectif reste toutefois celui où les 50 ans et plus sont les moins présents. Avant leur entrée en formation, 77 % des stagiaires étaient sans emploi.

Par rapport à la cohorte précédente, le niveau de qualification des stagiaires de l'objectif 3 progresse. En 2020, ils étaient 56 % à détenir un diplôme de niveau CAP ou à ne posséder aucun diplôme. Ils sont 51 % en 2021.

Le taux d'abandon pour les formations dont l'objectif est l'obtention d'une qualification est de 12 %, en stabilité par rapport à l'année précédente. Plusieurs raisons sont alors évoquées par les stagiaires, en premier lieu, des problèmes de santé (26 %). Parmi les autres raisons citées en commentaire par les stagiaires, on note aussi des difficultés à trouver un stage et des difficultés pendant la formation (organisation, entente avec les autres participants ou les formateurs...). Ces difficultés sont présentes chaque année.

Principaux motifs d'abandon de la formation



Source : enquête insertion à six mois, cohorte 2021, Cariforef des Pays de la Loire.

Durant la période Covid, le basculement vers des formations à distance a pu être cité comme une source de difficulté. Aujourd'hui, on ne constate pas d'impact du mode de formation sur le taux d'abandon². Parmi les répondants, 30 % des stagiaires ont suivi leur formation partiellement à distance, 69 % totalement en présentiel et 1 % totalement à distance.

Des difficultés avant d'entrer en formation moins souvent résolues

Avant leur entrée en formation, 25 % des stagiaires rencontraient des difficultés. Celles qui reviennent le plus souvent concernent la mobilité, à égalité avec les problèmes de santé (11 %). Pour celles liées à la mobilité, il s'agit quasi systématiquement de stagiaires qui ne possédaient pas de véhicule personnel.

Les difficultés n'ont pas toutes été résolues avant l'entrée en formation des stagiaires. Ainsi, 26 % d'entre eux les avaient résolues entièrement et 11 % les avaient résolues en partie. Ce sont des proportions nettement moindres que pour la cohorte précédente (55 % de résolution partielle ou totale en 2020, contre 37 % en 2021).

¹ Région Pays de la Loire, Tableau de Suivi des demandeurs d'emploi entrés en formation en 2021 (en AES), au 31 décembre 2021 – Hors visa 2S.

² La question sur le mode de formation a été introduite pour la cohorte 2021.

Durant la formation, un quart des stagiaires évoque également avoir rencontré des difficultés. C'est moins que pour la cohorte précédente (30 % en 2020). Ces difficultés sont en premier lieu de nature financière (citées par 46 % d'entre eux).

À noter que près d'un stagiaire sur dix ayant suivi une formation pour obtenir une qualification avait la reconnaissance « travailleur handicapé ». 22 % d'entre eux ont pu bénéficier d'un aménagement du mode d'apprentissage, c'est 10 points de plus que dans la dernière enquête. Pour les autres, ils ont majoritairement déclaré que l'absence d'aménagement n'avait pas eu d'incidence sur leur capacité à suivre la formation.

Une insertion encore en hausse cette année

Six mois après être sortis d'une formation relevant de l'offre de la Région Pays de la Loire ou de Pôle emploi, 64 % des stagiaires ayant répondu à l'enquête sont en emploi. C'est une progression de 4 points par rapport à la précédente cohorte et c'est le deuxième objectif après l'objectif 4 (« accès direct à l'emploi ») en matière de rendement de la formation dans l'insertion.

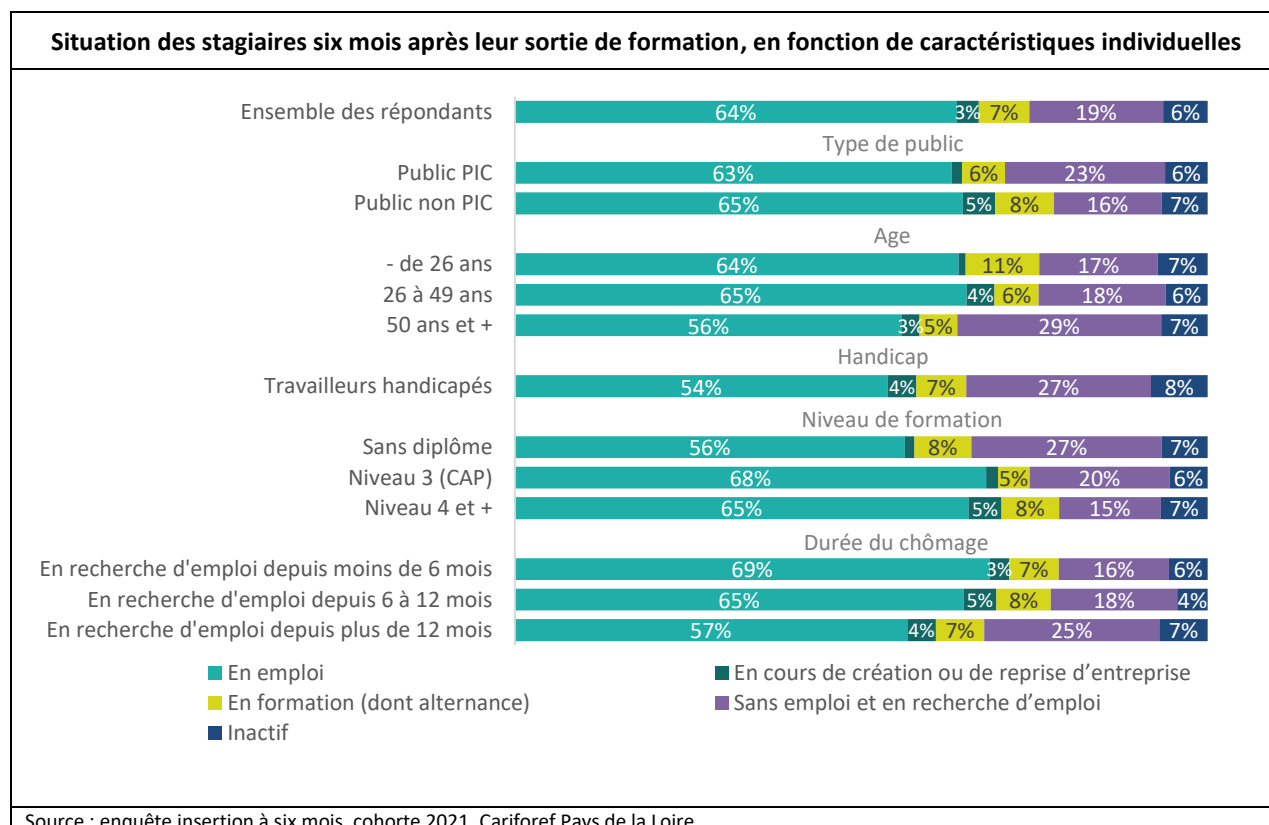
Pour les autres situations, 19 % des stagiaires sont sans emploi et 6 % sont inactifs. 7 % sont de

Une inscription motivée par l'obtention du diplôme

Les motivations pour s'inscrire en formation qualifiante sont multiples : par ordre d'importance, d'abord obtenir un diplôme (43 %), mais aussi se perfectionner ou acquérir des compétences spécifiques (37 %), et enfin faciliter l'accès à l'emploi (31 %). Pour les autres raisons exprimées dans les commentaires, plus du quart des stagiaires interrogés indique aussi une volonté de reconversion professionnelle ou de réorientation. Dans de nombreux cas, le diplôme est perçu comme la clé d'entrée vers une nouvelle carrière, ou même une nouvelle vie.

nouveau en formation³ et 3 % sont en cours de création ou de reprise d'une entreprise.

Concernant les stagiaires sans emploi six mois après leur sortie de formation, ils n'ont pas tous été à l'écart du marché du travail depuis la fin de leur formation. Parmi eux, deux sur cinq déclarent avoir occupé un emploi au cours de cette période. Dans deux tiers des cas, il s'agissait de contrats de moins de trois mois.



³ Y compris l'alternance

Les caractéristiques propres aux stagiaires : impact sur l'insertion

De nombreux facteurs jouent un rôle dans l'insertion en emploi (âge, sexe, handicap...). On observe que les stagiaires reconnus travailleurs handicapés, les 50 ans et plus, les stagiaires avec un niveau de qualification inférieur au CAP, et les personnes en recherche d'emploi depuis plus de douze mois avant leur entrée en formation, sont ceux qui accèdent le moins facilement à un emploi. L'accès à une formation qualifiante ne permet pas de dépasser les freins à l'emploi précédemment identifiés. Néanmoins, en passant par l'objectif 3, ces publics spécifiques bénéficient d'une meilleure insertion que ce qu'on constate en moyenne. (Exemple : 54 % d'insertion pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ayant suivi l'objectif 3, contre 44 % en moyenne régionale pour ce même public). C'est d'ailleurs dans l'objectif 3 que l'écart entre les publics PIC et non PIC se réduit le plus fortement cette année (5 points d'écart en 2020, 2 points d'écart en 2021).

Le domaine de formation : un fort effet de différenciation sur le retour à l'emploi

Près du quart des formés de l'objectif 3 se destine à des métiers dans le domaine du Transport et logistique, 12 % dans le Bâtiment et Travaux publics et respectivement 8 % dans l'Agriculture ou dans le

Commerce-vente. Cet objectif profite des taux d'insertion élevés de ces deux domaines phares, que sont le Transport-logistique et le BTP.

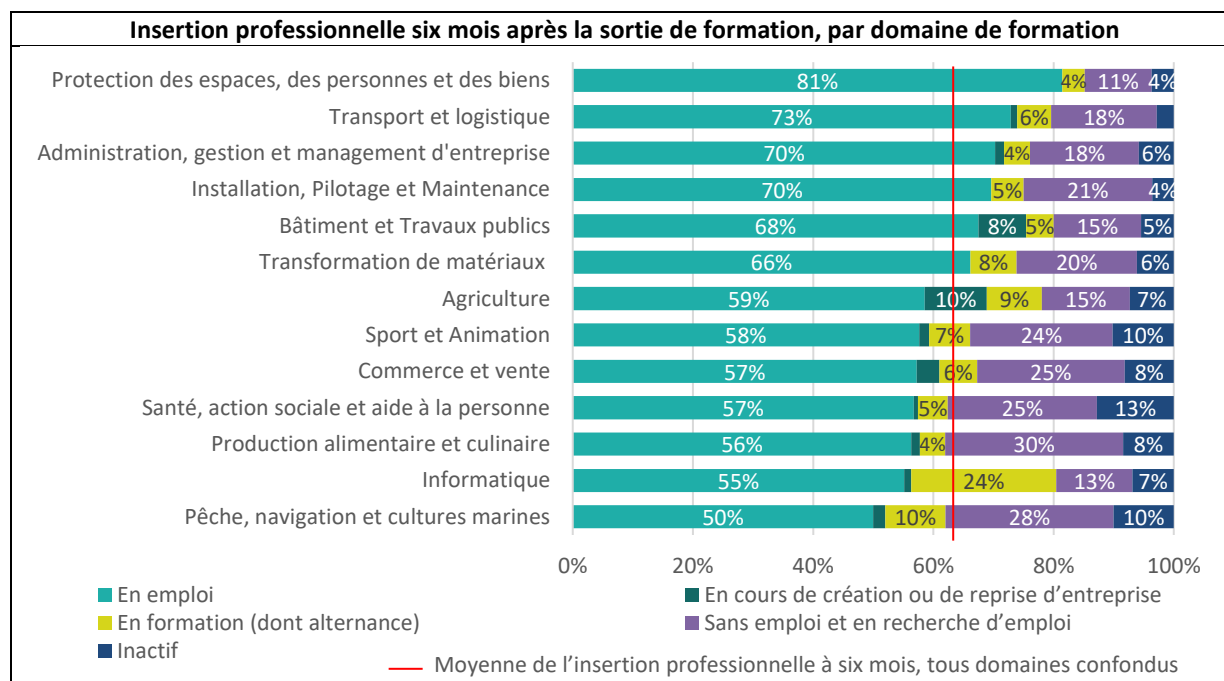
Ainsi, comme on peut le constater ci-dessous, le domaine de formation de l'action suivie par le stagiaire est donc un facteur très différenciateur en termes de retour à l'emploi.

Les domaines qui voient leur insertion le plus progresser en 2021 sont l'Informatique, la Production alimentaire, la Protection des espaces, des personnes et des biens, l'Administration-gestion et le Commerce et vente.

Des réalités d'emploi différentes selon les publics et les domaines de formation

Six mois après leur sortie de formation, 68 % des stagiaires sont en emploi durable⁴. C'est une hausse importante par rapport à la cohorte précédente où ils étaient 55 % dans cette même situation.

L'accès à un emploi durable est plus difficile pour les personnes moins qualifiées et pour les jeunes. Ce sont aussi ces deux catégories de publics qui profitent le moins de la progression des contrats longs (+9 points pour les personnes sans diplôme, +2 points pour les moins de 26 ans, toutes les autres catégories ayant une progression supérieure à 11 points). Les autres caractéristiques, précédemment identifiées comme frein à l'emploi,



Source : enquête insertion à six mois, cohorte 2021, Cariforef des Pays de la Loire.
Domaines de métiers avec plus de 50 effectifs

⁴ i.e. un emploi en CDI, CDII ou en CDD de six mois ou plus, y compris en intérim.

semblent moins discriminantes sur la nature du contrat.

Il est également à noter que tous les domaines n'offrent pas les mêmes perspectives d'emploi. L'Administration, gestion et management d'entreprise offre à la fois un taux d'insertion élevé et une part importante d'emploi durable (78 %). Le domaine de l'informatique, en retrait sur le plan du taux d'insertion en emploi, affiche une part élevée d'emploi durable (87 %). Les deux premiers domaines de formation de l'objectif 3, le Transport et logistique et le Bâtiment et Travaux publics, se situent respectivement à 67 % et 63 % d'emploi durable.

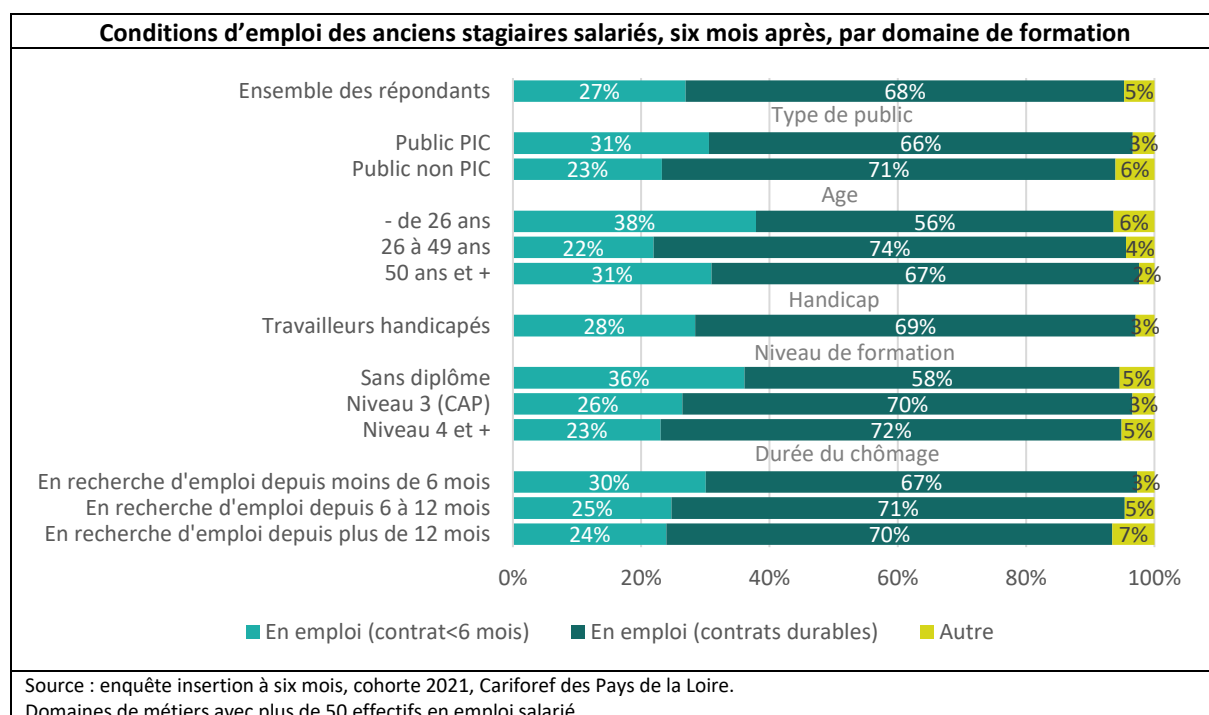
Pour terminer sur les conditions de travail, l'enquête nous apprend que 88 % des anciens stagiaires de l'objectif 3 sont à temps plein. Ce chiffre est stable par rapport à la cohorte précédente, on note cependant une forte

progression de cette part de temps plein pour les 50 ans et plus. Parmi les stagiaires à temps plein, un quart perçoit un salaire net moyen mensuel inférieur à 1 400 euros, 36 % perçoivent un salaire entre 1 400 et 1 700 euros et 38 % gagnent plus de 1 700 €. La répartition des revenus des stagiaires évolue favorablement puisque 74 % des stagiaires gagnent plus de 1 400€, alors qu'ils étaient 64 % en 2020.

Pour les stagiaires en emploi et ayant effectué un stage durant leur formation, 31 % d'entre eux sont en emploi chez l'employeur qui les a accueillis en stage durant leur formation, contre 26 % en 2020.

Enfin, les emplois occupés sont souvent assez proches du domicile des anciens stagiaires. En moyenne, leur temps de trajet quotidien aller/retour est de 42 minutes.

Dans trois quarts des cas, ils se rendent sur leur lieu de travail avec leur voiture personnelle⁵.



Un lien formation-emploi assez fréquent

78 % des stagiaires considèrent que l'emploi qu'ils occupent est en lien avec leur formation. Ce lien est plus ou moins avéré en fonction des domaines de formation. Ce lien est plus intense dans les domaines de l'Administration, gestion et

management d'entreprise (86 %), de la Santé, action sociale et aide à la personne (85 %) et du Transport et logistique (84 %). Pour les autres domaines permettant de le calculer (au regard des effectifs), il n'est jamais inférieur à 70 %.

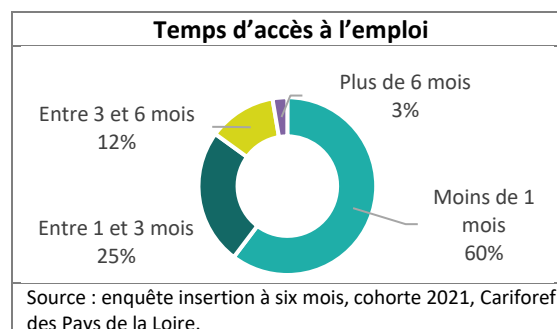
⁵ Les autres stagiaires ont recours aux transports en commun (12 %), à un vélo (4 %) ou un deux-roues motorisé (2 %), ou à la marche à pied (4 %). Et 2 % travaillent depuis leur domicile.

Trois stagiaires sur quatre ont trouvé leur emploi en moins de trois mois

Six mois après leur sortie de formation, lorsqu'il existe, l'accès à l'emploi est rapide puisque pour 60 % des anciens stagiaires, il s'est fait en moins d'un mois, et pour un quart d'entre eux, entre 1 et 3 mois.

Un certain nombre de stagiaires ont pu décrocher un ou plusieurs emplois entre la fin de la formation et l'interrogation à six mois. Ainsi, 18 % de ces stagiaires ont connu au moins un autre emploi, avant d'occuper celui mentionné dans l'enquête. Cette proportion est d'autant plus faible que l'accès à l'emploi est rapide.

Lorsqu'on interroge les stagiaires sur les raisons qui peuvent expliquer leur retour à l'emploi, deux sont principalement citées : la formation qu'ils ont suivie, citée par 63 % des répondants et leur



motivation, citée dans 62 % des cas. Pour cette cohorte, la formation semble avoir eu un impact plus fort sur le retour à l'emploi et les stagiaires sont beaucoup moins nombreux à citer le recours à leur réseau personnel et professionnel (19 % contre 41 % en 2020).

Plus de huit stagiaires sur dix sont certifiés

Parmi les stagiaires ayant pour objectif l'obtention d'une qualification, 86 % d'entre eux ont obtenu leur certification en totalité ou partiellement. C'est un chiffre de nouveau en progression par rapport à l'année précédente (83 % en 2020).

Alors que l'année dernière, les personnes de 50 ans et plus avaient un taux d'obtention plus faible que les autres classes d'âge, elles rattrapent leur retard cette année (86 %). Ce sont les moins de 26 ans qui affichent à présent un taux d'obtention légèrement plus faible (83 %).

Le niveau de qualification à l'entrée en formation différencie aussi les stagiaires dans l'obtention de leur certification. Ainsi, 90 % des stagiaires

possédant un diplôme de niveau égal ou supérieur au Bac ont obtenu leur certification (totalement ou partiellement) contre 79 % lorsqu'ils ne possédaient auparavant aucun diplôme.

On constate également des variations dans l'obtention de la certification par domaine de formation. Cinq domaines notamment attirent l'attention, car ils présentent un taux de certification égal ou inférieur à 80 % : le sport et animation, la transformation de matériaux, l'informatique, l'installation, pilotage et maintenance, et la production alimentaire et culinaire.

Satisfecit général sur l'objectif

Quel que soit le dispositif qu'ils ont suivi, les stagiaires se disent globalement satisfaits de leur formation (90 %) et de la réponse de celle-ci à leurs attentes (88 %).

Dans le détail, 91 % des stagiaires considèrent que le formateur était attentif à leurs besoins durant la formation. De plus, 92 % ont le sentiment d'avoir acquis de nouvelles compétences. C'est l'objectif pour lequel ce taux est le plus élevé, preuve que cette offre de formation atteint son ambition (88 % tous dispositifs confondus).

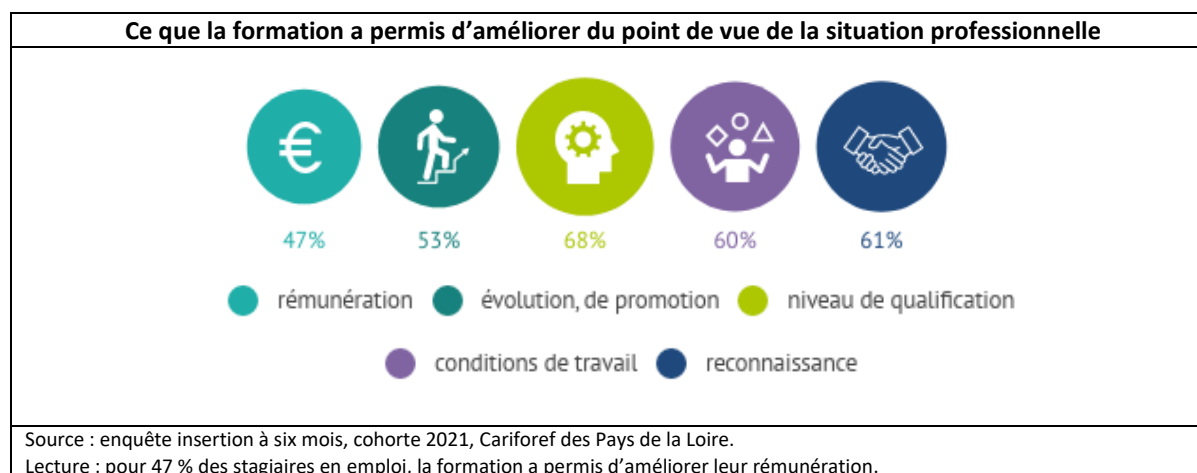
Enfin, parmi les stagiaires qui souhaitent reprendre confiance en eux, 89 % ont le sentiment que la formation leur a permis cela.

Dans les remarques émises en commentaire par les stagiaires, en particulier par les moins satisfaits, la qualité des formateurs est souvent soulevée comme point négatif (ou positif pour les plus satisfaits). L'absence, ou le turnover des formateurs, est aussi une préoccupation régulièrement mentionnée.

Globalement, les stagiaires en emploi semblent satisfaits de leurs conditions de travail (89 % d'entre eux). Dans le détail, ils sont satisfaits à 72 % de leur rémunération, à 86 % de leur contrat de travail et à 87 % de leur temps de travail et de leurs horaires.

Au-delà de l'emploi exercé, la formation est perçue comme un élément favorable dans le parcours des

stagiaires. Ainsi, 68 % des répondants en emploi six mois après leur sortie de formation, estiment que la formation suivie leur a permis, professionnellement, d'améliorer leur niveau de qualification (mais ils étaient 74 % en 2020) et six sur dix, leurs conditions de travail.



Un peu de méthode...

L'analyse qui précède s'appuie sur l'exploitation des données issues de l'enquête téléphonique effectuée en collaboration avec un centre d'appels, entre avril 2022 et décembre 2022, auprès de l'ensemble des stagiaires qui ont débuté, au cours de l'année 2021, une formation relevant du Programme régional de formation en Pays de la Loire, et qui ont terminé cette formation au plus tard le 31 mai 2021.

La méthode d'échantillonnage retenue pour cette étude est celle d'un échantillon par quotas. Les variables d'identification sont le dispositif de formation, le sexe et l'âge.

Compte tenu des quotas définis par le Cariforef et respectés par le centre d'appels, la population répondante est représentative de la population mère.

Plus spécifiquement pour l'objectif 3 « Obtention d'une qualification », la population répondante est de 2 023 anciens stagiaires (1 705 « RÉGION FORMATION – VISA MÉTIERS » et 318 « AIF »).

...et des définitions.

Sont analysées dans l'étude les données relatives aux stagiaires ayant suivi une formation relevant des dispositifs « RÉGION FORMATION – VISA MÉTIERS » et une partie d'« Aide individuelle à la formation » (AIF). L'objectif des formations du premier dispositif est de former les demandeurs d'emploi afin de corriger les déséquilibres principalement structurels, mais aussi conjoncturels de qualification tout en répondant aux besoins en compétences recherchées par les entreprises du territoire pour lesquelles l'offre de formation initiale s'avère insuffisante. La finalité est de favoriser l'insertion des publics par la construction de parcours de formation individualisés d'accès à la formation.

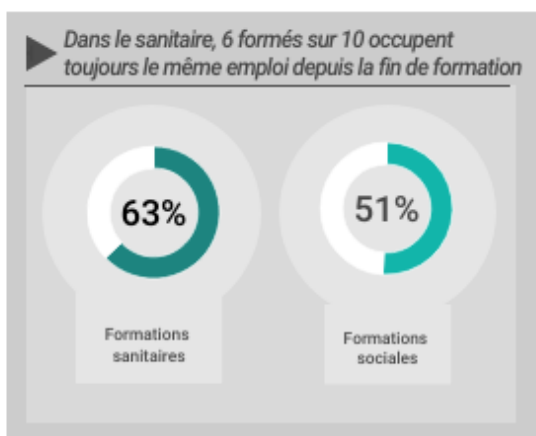
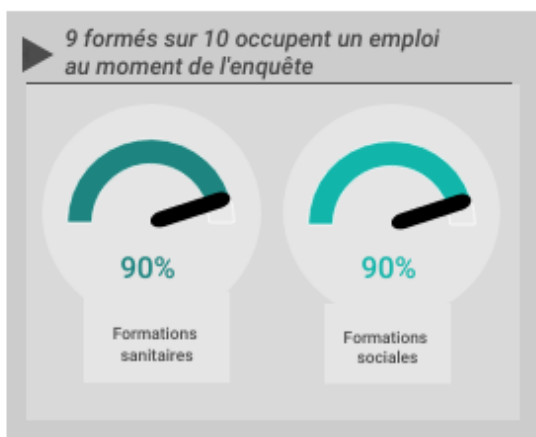
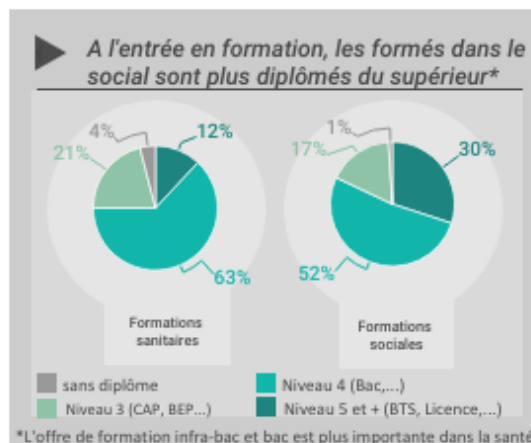
Les formations proposées conduisent à des certifications de niveaux 3 (CAP, BEP), 4 (Baccalauréat), 5 (BTS, DUT) voire plus. Elles peuvent intégrer des séquences de remise à niveau contextualisée.

Quant à l'AIF, elle peut être mobilisée par Pôle emploi au bénéfice d'un demandeur d'emploi, lorsqu'aucun autre dispositif ne peut venir financer les frais d'une formation en cohérence avec un projet professionnel. Dans ce cas précis, sont retenues uniquement les AIF ayant bénéficié à des stagiaires dont la formation aboutissait à un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle (CQP).

L'ensemble des formations de ces trois dispositifs sont regroupées sous un même objectif nommé « Obtention d'une qualification en lien avec les besoins de l'économie ».

Focus sur les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation préparant un Diplôme d'Etat dans les domaines du sanitaire et social⁶

VISA SANITAIRE ET SOCIAL
les principaux résultats



Source : enquête 2022 relative à l'insertion des formés dans le sanitaire et social sortis en 2021, Cariforef Pays de la Loire

Champ : formés ayant le statut demandeur d'emploi pendant la formation

⁶ Ces données sont extraites de l'enquête d'insertion réalisée annuellement auprès des sortants de formations sanitaires et sociales (infirmier, aide-soignant, accompagnant éducatif et social, éducateur spécialisé, ambulancier, assistant de service social, etc...), environ huit mois après leur sortie de formation. [Sanitaire et social, sortants de formation 2021 : une insertion record qui se poursuit et un écart entre les deux domaines qui se réduit, Cariforef, 2022.](#)



CARIFOREF des Pays de la Loire
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes
02 40 20 21 31

<https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

info@cariforef-pdl.org

Direction-Administration : Valérie Lucas

Responsable de la rédaction : France Duquesnoy

Rédactrice : Audrey Beaufort



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition sous licence [CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).